

Lettre de Radek, Kasparova et Rakovsky au CEC et au BP (7 janvier 1928)

Christian Rakovsky

Karl Radek

Varia Kasparova

Source : [Politbyuro i Lev Trotskiy. 1923-1940 gg.: Sb. dok. v 2 kn. Kn. 1](#) [Le Bureau Politique et Léon Trotsky. 1923-1940. Recueil de documents en 2 tomes. Tome 1.]. Prague : *Vědecko vydavatelské centrum «Sociosféra-CZ»*, 2013, p. 193. Traduction et note MIA.

Au CEC [Comité exécutif central], au camarade [Ordjonikidzé](#)
Au Bureau politique du Comité central du Parti communiste (bolchevique) de toute l'Union.

Au cours de ces derniers jours, sous l'accusation d'activités antisoviétiques, le GPU ¹ a déporté en Sibérie et dans les provinces du nord de la Russie européenne environ trois douzaines de camarades exclus du Parti, les privant ainsi de leur droit de vote et, par conséquent, de leur affiliation à un syndicat. Nous qui étions autrefois liés aux déportés par une responsabilité politique commune dans le travail fractionnel, nous nous sommes vu proposer du travail dans des régions isolées par le département administratif du Comité central du PCUS(b).

Même si nous ne connaissons pas les raisons de cette différenciation, nous avons répondu par l'affirmative à la question de savoir si nous étions prêts à accepter des postes de travail. C'est ce qui ressort clairement de la lettre du camarade Trotsky au Comité central et des négociations que le camarade Ordjonikidzé a eues avec les camarades Rakovsky, Radek et Kasparova.

Tout en nous réservant le droit de convenir du lieu de travail et de sa nature, nous avons souligné que pour que ce travail ne soit pas un prétexte et une couverture pour un exil, il doit tenir compte, au moins dans la mesure la plus modeste, des compétences professionnelles, de l'état de santé et d'autres considérations d'ordre pratique qui guident normalement le Parti. C'est pourquoi nous avons déclaré que nous nous opposions pour des raisons de santé à l'affectation du camarade Trotsky à Astrakhan ², de Rakovsky à Oust-Syssolsk ³ et de Radek à Ichim ⁴.

Le camarade Ordjonikidzé, soulignant l'impossibilité de laisser les expulsés à Moscou et dans d'autres grands centres ouvriers a déclaré qu'étant donné notre accord pour aller en province, des

1. Guépéou (GPU, *Gossoudarstvénnoie polititcheskoie oupravlénié* : Direction politique d'État) ; police politique de l'URSS créée en 1922 à partir de la *Tchéka* (Commission extraordinaire pan-russe pour la répression de la contre-révolution et du sabotage) et dépendant comme elle directement du Conseil des Commissaires du peuple jusqu'en 1934, où elle est alors englobée dans le NKVD (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures).

2. Trotsky fut finalement exilé le 16 janvier 1928 à Alma-Ata (aujourd'hui Almaty, au Kazakhstan).

3. Rakovsky fut quant à lui exilé le 18 janvier à... Astrakhan.

4. Radek fut déporté à Tobolsk.

arrangements pourraient être faits quant au lieu et au type de travail et a suggéré que nous en parlions au secrétaire du Comité central, le camarade Kossior, à qui la question avait été confiée, et les camarades Ordjonikidzé et Kossior se mirent immédiatement d'accord sur l'heure de la rencontre. Avant que les camarades Rakovsky, Radek et Kasparova n'arrivent à l'heure prévue pour voir le camarade Kossior, Trotsky reçut une convocation à se présenter au GPU. Considérant qu'il s'agissait d'un malentendu du fait que le GPU n'avait pas été informé par le camarade Ordjonikidzé que la question du lieu où seraient envoyés le camarade Trotsky et d'autres devait faire l'objet d'un accord avec le Comité central, nous avons conseillé au camarade Trotsky de ne pas se rendre au GPU avant la conversation convenue avec le camarade Kossior.

A midi, nous sommes allés voir le camarade Kossior et avons appris de lui que la convocation de Trotsky au GPU n'était pas un malentendu, mais le résultat de l'interprétation de la lettre de Trotsky au Comité central comme un refus du travail dans la ligne du Parti qui lui était offert. Bien que nous ayons fermement rejeté cette interprétation, le camarade Kossior a évité de discuter de la question du lieu où résiderait Trotsky et de son travail. En même temps, le camarade Kossior a fait plusieurs déclarations qui ont fait échouer la possibilité d'un accord, accord qui découlait pourtant de notre conversation d'hier avec Ordjonikidzé. Le camarade Kossior a en particulier déclaré que le Comité central ne pouvait pas garantir que les familles des déportés puisse conserver leurs appartements et qu'il ne pouvait pas spécifier quel type de travail les camarades obtiendraient en provinces parce que le Comité central n'attribuait que des postes de responsabilité [politique]. Enfin, le camarade Kossior a déclaré qu'il ne pouvait être question d'annuler les déportations qui avaient déjà eu lieu par l'intermédiaire de l'OGPU, puisqu'elles étaient motivées par des raisons particulières.

Portant ceci à l'attention du Bureau politique, du Comité central du PCUS(b) et de la Commission centrale de contrôle, nous déclarons une fois de plus que nous sommes prêts à accepter même le travail le plus modeste qui soit utile à la République soviétique, dans la mesure où il correspond à nos connaissances et dans des lieux où, en raison de notre état de santé, nous pourrions travailler. En même temps, nous soulignons une fois de plus la nécessité de transférer tous les déportés ou en cours de déportation par l'intermédiaire du GPU vers le service de répartition administrative du Comité central et de subvenir aux besoins des familles des exilés.

K. Radek, V. Kasparova, K. Rakovsky

07.01.28.

RGASPI. f. 17. op. 171. d. 146. l. 12-13.